

17 juin 2002

02.333

Question Gisèle Ory**Prise en charge du Tenofovir**

Le Tenofovir est un nouveau médicament contre le sida. Il est commercialisé dans l'Union européenne depuis le mois de février (il est connu en France sous le nom de Viread). Le Tenofovir présente de nombreux avantages dans le traitement de la maladie. Il est efficace dans les cas de résistances à d'autres médicaments. Il est facile à prendre. Une seule pilule par jour suffit. Il a peu d'effets secondaires. Il représente donc un espoir important pour de nombreux malades.

Le canton de Genève a décidé de prendre à sa charge les coûts de ce nouveau médicament, car il ne sera pas remboursé par les caisses-maladie avant 2003. Or, le coût de ce traitement se monte à 700 francs par mois et par personne. C'est une somme importante pour les malades.

Le canton de Neuchâtel envisage-t-il de faire de même?